

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.058

L'An Deux Mille, le 26 mai à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

19 MAI 2000

**DATE D'AFFICHAGE**

19 MAI 2000

**ETAIENT PRESENTS** : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mme GEOFFROY, BOISNARD, Adjoints

MM. ANGIBAUD, Mme BARRAUD-DUCHERON, M. BOURGEOIS, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, GERMA, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, M. MONNARD, Mme PELTIER, M. POTENNEC, Conseillers

**ETAIENT REPRESENTES** : M. MOST représenté par M. LE GUEUT,  
Mme MONTRON représentée par M. BOISNARD  
M. CARRIE représenté par Mme LECOMTE-RULLIER  
M. DINDINAUD représenté par MME MARTIN-CROUE  
M. DONZIER représenté par M. HUGENDOBLER  
M. MALBOIS représenté par Mme GEOFFROY  
M. MERLE représenté par M. CAMPAGNE  
M. QUENTIN représenté par M. BOURGEOIS  
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

**ABSENTS - EXCUSES** : M. GAVEN, BUJARD, MUSSETTI.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 21  
Nombre de Votants : 30

*Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.*

**OBJET** : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC : SIGNATURE D'UN MARCHE A BONS DE  
COMMANDE APRES APPEL D'OFFRES OUVERT

**VOTE** : UNANIMITE

Les Services Techniques ont élaboré un dossier d'Appel d'Offres ouvert, pour l'établissement d'un marché à Bons de Commande en vue de la réalisation de travaux d'éclairage public.

Les prestations à réaliser feront l'objet de la délivrance de Bons de Commande spécifiques. Le montant minimum que la collectivité s'engage à réaliser au titre du marché à intervenir est de 800.000 Frs TTC, le montant maximum est de 1.000.000 Frs TTC.

Un avis d'Appel d'Offres a été lancé le 24 mars 2000 ; la date limite de remise des plis était fixée au 2 mai 2000.

La Commission d'Ouverture des Plis s'est réunie le 16 mai 2000 en Mairie, et au vu des différentes propositions, a décidé de retenir l'offre mieux disante présentée par le Groupement d'Entreprises C.E.E./SA LACOMBE - Réseaux.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée délibérante d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer les pièces du marché avec le Groupement C.E.E./SA LACOMBE - Réseaux.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le Dossier de Consultation d'Entreprises établi par les Services Techniques,
- VU l'avis de la Commission des Travaux
- VU l'avis de la Commission d'Appel d'offres du 16 mai 2000
- APRES en avoir délibéré,

**D E C I D E**

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée par voie d'appel d'offres ouvert conformément aux articles 295 à 298 du Code des Marchés Publics
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer les pièces nécessaires à la réalisation d'un marché à Bons de Commande avec le Groupement d'entreprises C.E.E./SA LACOMBE - Réseaux
- d'imputer la dépense correspondante au titre du Budget Primitif 2000

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 30 mai 2000  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**